

Datasection : « rénovation énergétique »



19 décembre 2019



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Ministère de la Transition écologique et solidaire

Plan de la présentation

- Fonctionnement du dispositif des CEE
- Les données à la disposition de la DGEC
- Présentation des données pour la Data Session



Fonctionnement du dispositif des CEE

 Principes du dispositif

 Rôle de l'Etat dans le dispositif



Principes du dispositif

- L'État attribue une **obligation pluriannuelle d'économies d'énergie** aux vendeurs d'énergie proportionnelle aux volumes vendus, par périodes
- Les vendeurs d'énergie obtiennent des **certificats d'économies d'énergie** (CEE) en cas de **rôle actif et incitatif** pour la réalisation d'actions d'économies d'énergie
- L'action de certaines **personnes publiques** peut aussi générer des CEE qu'ils peuvent vendre aux obligés (collectivités territoriales, SEM, bailleurs sociaux, ANAH...)
- Les CEE sont enregistrés sur le «registre» et sont **échangeables de gré à gré**
- **En fin de période, les vendeurs d'énergie doivent détenir suffisamment de CEE** pour remplir leur obligation, à défaut ils devront verser une pénalité libératoire.



Rôle de l'Etat dans le dispositif

- L'État fixe par décret le niveau d'obligation par période et contrôle son atteinte
- La DGEC :
 - **délivre et contrôle les CEE**. Le contrôle des opérations (plus de 1 million d'opérations/an) se fait par échantillonnage;
 - **vérifie les délégations faites par les obligés** (capacités techniques et financières des délégataires) ;
 - **crée par arrêté les fiches standard** qui fixent le volume de CEE généré par chaque geste (processus collaboratif et ouvert avec l'ADEME et l'ATEE : association professionnelle pour l'efficacité énergétique).
 - **suit le marché secondaire des CEE** (transactions, statistiques sur les prix).

→ Les CEE ne sont pas de l'argent public mais mobilisent de l'argent privé, dont les modalités d'emploi sont fixées par l'Etat.



Les données à la disposition de la DGEC

-  Données issues des demandes de CEE
-  Données publiques

Données issues des demandes de CEE, par opération

- Identification du demandeur
- Identification des bénéficiaires des opérations
 - Personnes physiques
 - Personnes morales
 - Adresses
- Informations sur les travaux qui ont été réalisés
 - Type de fiche standardisée (=type de travaux) utilisé
 - Professionnel (et le cas échéant sous traitant) ayant réalisé les travaux
- Volume de CEE demandé/délivré
- → Données personnelles non publiables (RGPD/secret des affaires)



Données publiques

- Données à la maille du département

- Disponible directement sur le site du ministère : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/comites-pilotage-lettres-dinformation-et-statistiques-du-dispositif-des-certificats-deconomies#e2>
- Décalage d'un an et demi entre travaux et comptabilisation semestrielle
- Regroupe les opérations engagées de 2015 à mi-2018
- Mise à jour annuelle

- Les fichiers contiennent :

- Les volumes de CEE délivrées en KWh cumac
- Classiques et précarités
- Par département
- Par semestre
- Par type de fiche



Présentation des données pour la Data Session

 Données anonymisées fournies pour la Data Session



Données anonymisées fournies pour la Data Session

- Interventions CEE sur les métropoles de Grenoble et d'Aix-Marseille
- Colonnes : type bénéficiaire, adresse, nombre d'opérations, type de geste, économie estimée, dates début et fin
- Adresses fictives pour assurer la confidentialité des données
- CEE regroupés si inférieurs < au seuil de 5 selon le croisement : type de geste X année X type de bénéficiaire



Merci pour votre attention !



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE